GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



EN VOITURE,

bien les installer pour mieux les protéger.

Pour les tout-petits :
LE SIÈGE À COQUE



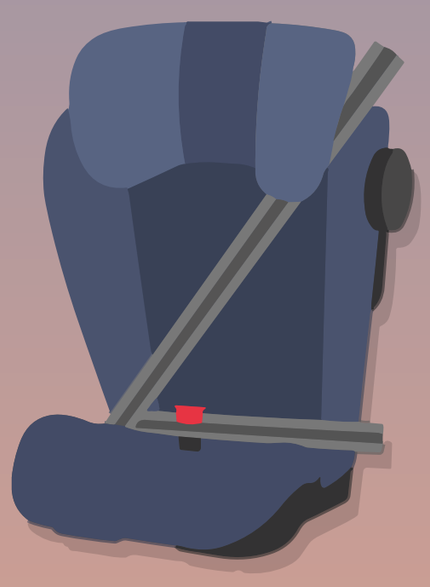
- Adapté jusqu'à 83 cm.
- Installé dos à la route, à l'arrière de préférence ou à l'avant.
- Attention à désactiver l'airbag en cas d'installation à l'avant.

Pour les moins grands :
LE SIÈGE BAQUET



- Adapté jusqu'à 1 m.
- Siège doté d'un harnais ou d'une tablette.
- Installé à l'arrière, face à la route.

Pour les plus grands :
LE SIÈGE AVEC DOSSIER



- Jusqu'à 10 ans.
- Utilise la ceinture de sécurité du véhicule.
- Installé à l'arrière, face à la route.

Votre enfant grandit, son équipement aussi !
Veillez à l'installer dans un siège adapté,
pour son confort et sa sécurité.
Pour en savoir plus : **securite-routiere.gouv.fr**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**